

N° d'ordre : 52

Année : 2018

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 04/12/2018 à 20h

Secrétaire de Séance : Sophie BLANQUART

Présents : Maurice BOISSOUT, Marie-Catherine PEYRON, Maurice SOREZ, Jeannine BOUVERON, Christian BOMPARD, Christian ARALDO, Jeanne-Marie PEZ, Sophie GADAIS, Sophie BLANQUART.

Procurations : ML TRIQUET à Maurice BOISSOUT

Absents : Dominique FAUCON, Juliette CROUZET, Jean-Yves CERVERA, Franck EYNARD

Séance ouverte à 20h00

Approbation du compte rendu du CM du 06-11-2018

Selon document envoyé le 08-11-2018.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider ce compte rendu et de donner tout pouvoir à M le Maire pour viser les documents le concernant :

Soumis au vote : Contre : 0 Abstentions : 0 Adoptés : 9

Délibération « Indemnités de conseil de Mme Faure » pour la collectivité.

Validation des indemnités de conseil de Mme FAURE, s'élevant à 446.96€ brut

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider le montant des indemnités de Mme FAURE et de donner tout pouvoir à M le Maire pour viser les documents le concernant. Voir docs présenté en CM.

Soumis au vote : Contre : 0 Abstentions : 0 Adoptés : 9

Délibération « Avenant au marché de MO traversée du village »

Lors de la passation de ce marché en juillet 2017, l'estimatif de travaux était de 500 000€HT.

La rémunération du cabinet NALDEO était calculée sur un pourcentage (4.5%) par rapport au montant des travaux, soit 22500€HT en juillet 2017. Le montant des travaux ayant été revu à la hausse, 761 602€HT, la rémunération du cabinet NALDEO est de ce fait augmentée soit 34 272.09€HT (+11 772.09€HT).

Voir docs présenté lors du CM.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : d'approuver cet avenant et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : Contre 0 : Abstentions : 1 Adoptés : 9

Délibérations et décisions urgentes

Délibération « Convention RGPD » Règlement Général de la Protection des Données

Après avoir attendu plus d'informations sur ce règlement et afin de se mettre en conformité au 1^{er} janvier 2019, comme l'impose la loi, la commune doit souscrire une convention (voir doc présenté en CM) avec un organisme agréé, qu'il soit privé ou public.

La commission mutualisation ayant prospecté auprès de ces divers organismes propose de contracter une convention avec le CDG 26, celui-ci étant le mieux disant en tant que tarification, 235€ par jour de travail effectif pour 400€ pour un organisme privé. Pour information la grande majorité des communes Drôme et Vaucluse de la CCEPPG vont solliciter le CDG 26.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : d'approuver cette proposition et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser cette convention :

Soumis au vote : Contre 0 : Abstentions : 0 Adoptés : 10

Délibération « Subvention exceptionnelle »

Nous sommes sollicités pour une aide pour réduire la participation des familles aux voyages scolaires, Voyage en Italie du 25 au 30 mars 2019 pour les classes de 5^{ème} 4^{ème} et 3^{ème} du collège Do Mistrau, deux enfants habitant la commune sont concernés. Depuis 5 ans les aides apportées étaient de 50€ par enfant. Le coût de la vie ayant augmenté proposition est faite de passer cette aide à 70€.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : d'approuver cette proposition et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : Contre 0 : Abstentions : 1 Adoptés : 9

Informations

- Nous avons les projets arrêtés des PLU de Grignan et Chantemerle pour information, CD sur le bureau de du maire.
- Montée de la tour : Travaux terminés, accès aux véhicules le 03 décembre, limité aux riverains uniquement, interdit au PL.
- Enfouissement des réseaux: tranche 1: Reste le transformateur à mettre en place carrefour Chemin du Pré de la Cours et route de Chantemerle ; tranche 2 : début de chantier janvier/février 2019.
- Biens de Mme DESSALES, nous pensons émettre des arrêtés de périls et abandon manifeste pour la maison et la remise, A0595 et A0587, ces biens étant régulièrement squattés et le risque d'accident omniprésent vu l'état des bâtiments
- Plantations de deux arbres sur la place de la libération (attente livraison des arbres).
- Notification des marchés « Réseaux et voirie » de la traversée du village le 18 décembre 2018 à 9h.
- Tableau énergétique de la commune (chiffres 2017)
- Compte rendu de la visite de Mrs VANONI et ARAMEL ABF du 13 novembre dernier.
- Courrier de M P Monier Sénatrice de la Drôme aux maires concernant les problèmes de réseaux téléphoniques.

Questions Diverses

Les rendez-vous à venir

- Remise des cadeaux aux écoliers : le 20 décembre 2018 à 15h.
- Vœux de la municipalité le 6 janvier prochain à 11h salle des fêtes
- Gouter des anciens le mercredi 30 janvier 2019
- Prochain conseil : 05-02-2019 à 20h Débat d'Orientation Budgétaire

La séance est levée : 21h40